

Merci d'adresser les réponses à :

Columbia Threadneedle Investments
PO Box 10033
Chelmsford
Essex
CM99 2AL
Royaume-Uni
Tél. : 0800 953 0134*
+352 46 40 10 7020*
Fax : 0845 113 0274
+44 1268 441 520

columbiathreadneedle.com

15 juillet 2019

Cher Investisseur,

Changements relatifs à la gamme de fonds Threadneedle OEIC et demande de retour d'information pour l'évaluation du marché cible de nos fonds

Nous avons écrit aux investisseurs de la gamme de fonds Threadneedle OEIC (ci-après, « les Fonds ») pour les informer des changements qui seront effectués au niveau des objectifs et de la politique d'investissement à compter du 7 août 2019.

En quoi consistent les changements effectués ?

Nous allons modifier la formulation des objectifs et politiques des Fonds pour donner plus de détails et de clarté sur la gestion des Fonds.

Dans de nombreux cas, nous préciserons également l'indice de référence pour les performances (qu'il s'agisse d'un objectif à atteindre pour le fonds ou tout simplement d'une base de comparaison).

Vous trouverez de plus amples informations sur les changements dans la langue utilisée pour décrire les objectifs et la politique d'investissement des fonds OEIC concernés à l'adresse columbiathreadneedle.com/fundobjectives.

Pourquoi ces modifications ?

Nous estimons que la révision des objectifs et de la politique décrit mieux la manière dont les Fonds sont gérés. Ces changements n'auront pas d'incidence sur la manière dont les Fonds sont gérés ni sur leur niveau de risque.

Les commissions payées par les investisseurs seront-elles affectées ?

Non, ces changements n'auront pas d'incidence sur les commissions payées par les investisseurs. Columbia Threadneedle Investments prendra en charge l'intégralité des frais induits par ces modifications.

Les investisseurs doivent-ils entreprendre une quelconque démarche ?

Non, les changements apportés ne requièrent aucune action de la part des investisseurs. Nous avons en revanche besoin d'un retour d'information de votre part concernant l'évaluation du marché cible de nos fonds dans le cadre de la directive MiFID II. Des informations complémentaires à ce sujet figurent au verso. Nous vous demandons d'en prendre connaissance attentivement.

Que peuvent faire les investisseurs s'ils n'approuvent pas ces modifications ?

Plusieurs possibilités s'offrent aux investisseurs s'ils n'approuvent pas ces changements. Ils peuvent soit demander le rachat de leurs actions, soit les échanger gratuitement contre des titres d'un autre fonds Threadneedle. Le rachat ou l'échange des actions par les investisseurs est susceptible de déclencher un fait générateur de taxe. Nous ne sommes pas en mesure de fournir des conseils en matière fiscale et leur recommandons donc de faire appel à leur conseiller fiscal sur de possibles incidences fiscales avant de prendre une décision.

Important – marché cible

Nous confirmons qu'aucun des changements susmentionnés ne nous a contraints à modifier l'évaluation du marché cible de nos fonds dans le cadre de la directive MiFID II. Nous profitons toutefois de l'occasion pour vous demander un retour d'information sur les points ci-dessous (portant sur la période du 3 janvier 2018 au 31 mars 2019) :

1. Veuillez nous confirmer que vous avez reçu suffisamment d'informations sur la classification de nos fonds en termes de marché cible.
2. Veuillez nous indiquer si, au cours de la période sous revue, le marché cible de distribution de nos fonds a changé. Si le pays de distribution de nos fonds a changé, le nouveau pays correspond-il à la ou aux catégories de marché cible définies par nos soins ? Le cas échéant, veuillez détailler votre réponse.
3. Veuillez nous informer si vous avez appliqué une classification interne différente de la nôtre en matière de marché cible. Le cas échéant, veuillez mentionner le nom des fonds, la classification interne appliquée et sa justification.
4. Veuillez nous indiquer si l'un de nos fonds a été vendu – par vos soins ou par l'un de vos sous-distributeurs – hors de la ou des catégories de marché cible que nous avons indiquées. Lorsque nos fonds ont été vendus hors du marché cible (soit sur un marché cible négatif, soit hors du marché cible spécifié), veuillez nous communiquer le nom des fonds et justifier ces distributions.
5. Avez-vous reçu, au cours de la période sous revue, des plaintes relatives à la classification de nos fonds en termes de marché cible ? Le cas échéant, veuillez indiquer la nature de ces plaintes et le nom des fonds concernés.

Merci de nous communiquer ces informations au plus tard le 30 septembre 2019 à l'adresse mifid.ii@columbiathreadneedle.com

Pour de plus amples informations

Un livret de Questions-Réponses est disponible sur notre site Internet : columbiathreadneedle.com/changes. Les investisseurs peuvent consulter les versions actualisées des objectifs et politiques d'investissement de tous les fonds concernés à l'adresse columbiathreadneedle.com/fundobjectives. En cas d'incertitude concernant les détails relatifs aux changements ou pour toute demande de renseignement complémentaire, appelez-nous au +352 46 40 10 7020*. Si vous résidez en Belgique, vous pouvez nous appeler au 0800 72013*. Notre équipe est joignable de 9h00 à 18h00, du lundi au vendredi (CET).

Sincères salutations,



Gary Collins,
Head of Distribution EMEA & Latin America
Au nom et pour le compte de
Threadneedle Investment Services Limited

* Les appels peuvent être enregistrés. Threadneedle Investment Services Limited. Une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 3701768. Siège social : Cannon Place, 78 Cannon Street, Londres EC4N 6AG. La société est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Columbia Threadneedle Investments est le nom de marque international du groupe de sociétés Columbia et Threadneedle. columbiathreadneedle.com Publié en juillet 2019 | J29554 | 2491405